



# FSU 22

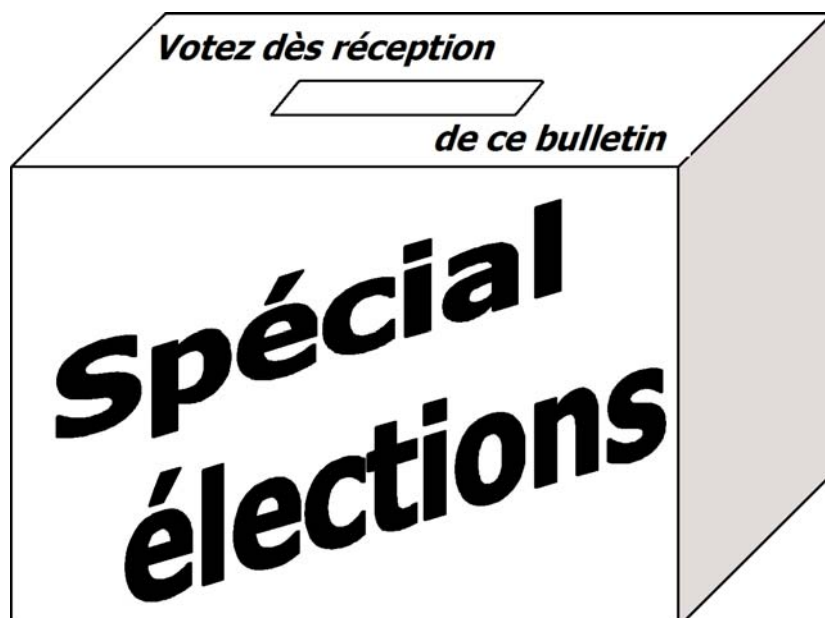
Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

Déposé le 3 novembre 2015

n° 47 - novembre 2015

Dispensé de timbrage

Saint-Brieuc CTC



## MODALITÉS DE VOTE

► **QUI VOTE ?** Les adhérents 2014-2015 des syndicats de la FSU du département et les nouveaux adhérents à jour de leur cotisation au moment du vote.

► **QUAND VOTER ?** du **jeudi 5 novembre jusqu'au mercredi 25 novembre minuit** (cachet de la poste faisant foi). Le dépouillement aura lieu le mardi 1er décembre à 14h au siège de la FSU.

► **COMMENT VOTER ?**

1. Découper le bulletin de vote de votre choix en dernière page.
2. Mettre votre bulletin dans la petite enveloppe, puis glisser celle-ci dans l'enveloppe portant l'adresse de la section départementale de la FSU.
3. Remplir le coin supérieur gauche (nom, prénom, lieu de travail, syndicat, signature).

Cette enveloppe peut être soit affranchie et postée, soit déposée directement au siège départemental de la FSU, 18 rue de Brest à Saint-Brieuc, ou encore collectée par école, établissement, service, et transmise en envoi groupé (**non dépouillé**) au siège de la FSU 22.

**Attention !** Le vote national se déroule sur la même période, mais selon des procédures différentes du vote départemental et variables d'un syndicat à l'autre.

*Ne pas mélanger les deux votes.*

### Sommaire

page 1 : modalités du vote de la FSU 22

page 2 : texte d'orientation de la liste présentée par U&A et par des militants sans tendance - réunions des sections locales

page 3 : texte d'orientation de la liste présentée par ÉÉ - Congrès départemental

page 4 : listes - bulletins de vote - renouvellement CDFD

FSU 22 - Bulletin trimestriel de la FSU des Côtes-d'Armor - 18 Rue de Brest - 22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02 96 61 60 85 - Adresse électronique : [fsu22@fsu.fr](mailto:fsu22@fsu.fr) - Directeur de la publication : Amédée PERROT  
Imprimé par nos soins - prix annuel : 4 € - n° CPPAP 0419S07838 - ISSN 1246 2837

Liste présentée par le courant de pensée **UNITÉ & ACTION**  
et par des militants **SANS TENDANCE**

## Pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte, de proposition.

Depuis les présidentielles de 2012, le gouvernement affichait la volonté de renouer avec le dialogue social, de faire de la jeunesse et de l'éducation des priorités. De plus, il affirmait vouloir défendre les Services publics, les protections sociales, et s'en donner les moyens par une réforme de la fiscalité. De fait, le faux-nez socialiste de ce gouvernement est vite tombé pour montrer son essence néolibérale. Il s'est attaqué à l'ensemble des acquis sociaux, aux Services publics et aux protections sociales solidaires. La FSU 22 s'est donc opposée, en recherchant l'unité d'action syndicale, lors de ces 3 années de politique délétère, à l'austérité, aux « réformes » imprégnées de logique libérale, à la désorganisation et à la privatisation des Services publics (éducation, santé, protection sociale...).

La FSU se bat pour que soient inversées les politiques financières européennes. Nous nous mobilisons pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les Services publics. C'est pourquoi la FSU est pleinement engagée dans les mobilisations contre l'austérité et mène campagne pour des politiques alternatives en France et en Europe. Aujourd'hui nous en sommes au point où il apparaît clairement qu'une offensive gouvernementale se dessine, visant à mettre à terre le statut général des fonctionnaires issu du Conseil National de la Résistance.

La FSU a la responsabilité de faire pleinement prendre en compte ses revendications. Aucun progrès social n'a vu le jour sans l'intervention active et massive des travailleurs.

Pour **UNITÉ & ACTION**, la FSU se doit de poursuivre l'objectif d'un syndicalisme de masse et de lutte. Elle doit oeuvrer au sein des différents réseaux qui agissent en faveur du développement des Services publics et pour la transformation sociale. Elle doit développer et conforter une unité combative qui fasse converger les luttes dans l'Éducation Nationale (de la Maternelle à l'Université), les Services publics et, bien entendu, dans le secteur interprofessionnel avec les Confédérations. L'unité d'action est possible. Elle est un facteur important de mobilisation, répondant à l'aspiration des salariés à se rassembler sur des objectifs communs. Cette recherche essentielle de l'unité ne saurait pour Unité et Action se confondre avec la recherche d'un plus petit dénominateur commun. La FSU doit prendre ses responsabilités, et éventuellement agir seule, chaque fois que la situation l'impose et que les conditions d'une mobilisation significative, des secteurs qu'elle représente, sont réunies.

Pour **UNITÉ & ACTION**, la FSU doit avoir pour constant objectif la construction d'actions de haut niveau et dans la durée, pour une transformation réelle des choix économiques et sociaux nécessaires à la satisfaction de nos revendications (renforcement du rôle de la fonction et des services publics, défense des missions, statuts et droits des personnels, lutte contre la précarité, pour l'emploi et

les salaires, pour le départ en retraite à 60 ans et une protection sociale de haute qualité...). Ce qui implique la constitution d'un rapport de forces de nature à mettre en cause et, pour finir, à rompre avec les politiques d'austérité.

**Avec UNITÉ & ACTION nous militons pour :**

► Un syndicalisme revendicatif, proche des personnels, rassembleur, notamment appuyé sur les Sections locales, les Sections Départementales et les Syndicats Nationaux.

► Un syndicalisme démocratique qui s'emploie par le débat à élaborer les synthèses nécessaires pour surmonter les possibles différences d'appréciations entre les syndicats nationaux, qui respecte le pluralisme et la diversité. Pour Unité et Action, la mobilisation ne se décrète pas : elle se discute et se construit avec les collègues (à travers la grève, la manifestation et d'autres formes originales, crédibles et suffisamment massives).

► Un syndicalisme rassembleur, soucieux de l'unité et de la recherche de convergences. Le courant de pensée **UNITÉ & ACTION** ouvre ainsi, depuis la création de la FSU, ses réflexions et ses listes aux militants « sans tendance » partageant les principes et les valeurs qu'il développe.

► Un syndicalisme de masse à vocation majoritaire, de conquête, un syndicalisme qui lutte et qui propose.

► Un syndicalisme qui continue à tisser des liens avec l'ensemble du mouvement social et la jeunesse, s'investissant dans les réseaux et collectifs qui travaillent à faire émerger des alternatives, à défendre les libertés individuelles et à lutter contre toutes les discriminations.

► Un syndicalisme qui, dans l'indépendance et le rejet de toute manipulation, considère qu'il doit débattre avec les mouvements politiques, les associations, les élus, les chercheurs dans le respect de l'indépendance, du rôle, de l'identité de chacun.

► Un syndicalisme qui s'investisse davantage dans le mouvement syndical européen et international, qui oeuvre à promouvoir la paix et l'amitié entre les peuples, un développement durable et équitable, pour construire un monde meilleur.

**UNITÉ & ACTION ne se satisfait pas de la situation du syndicalisme dans notre pays :** trop divisé, avec des effectifs trop faibles, il peine à imposer un rapport de force constant, même s'il parvient à construire ponctuellement ou localement de fortes mobilisations. Ce constat nous a amenés à proposer, dès la création de la FSU, une évolution du paysage syndical pour aller vers un syndicalisme de masse, unifié et porteur de transformation sociale, actif, indépendant et démocratique, rassemblant largement les salarié-es. La réflexion sur la question générale de l'unification syndicale doit être amplifiée. Ce débat et les congrès - départemental et national - en offrent l'occasion. Il est à mener impérativement avec l'ensemble des syndiqué-es.

**VOTEZ pour la liste présentée par le courant de pensée  
UNITÉ & ACTION et par des militants SANS TENDANCE !**

**Calendrier des assemblées des sections locales de la FSU 22**

Tous les syndiqués sont invités à participer à la réunion  
de leur secteur.

• **Dinan**, le jeudi 12 novembre à 18 heures au local FSU près du lycée de La Fontaine des Eaux

• **Paimpol**, le lundi 16 novembre à 18 heures au collège Chombart de Lauwe

• **Guingamp**, le mardi 17 novembre à 18 heures au Lycée de Kernilien

• **Lannion**, pour la FSU-Trégor le jeudi 19 novembre à 17h30, au local de la FSU, maison des sSyndicats, place des patriotes

• **Saint-Brieuc**, le lundi 23 novembre à 18h au siège de la FSU, 18 rue de Brest

## Liste ouverte soutenue par l'École Émancipée : Pour un syndicalisme de luttes et de solidarités

Depuis le dernier congrès de la FSU, les gouvernements Ayrault, puis Valls ont accentué leur orientation libérale et leur adhésion aux politiques austéritaires, qui impactent toujours plus les salarié-es, les privé-es d'emploi, les retraité-es.

Avec des ministres qui « aiment l'entreprise » et devançant les désirs du patronat, ce gouvernement choisit son camp: pacte de responsabilité, Crédit Impôt Compétitivité Emploi. Comme ces cadeaux diminuent les recettes, il affirme ensuite que les déficits proviennent des dépenses publiques. Il s'attaque aux droits des salarié-es et des chômeurs et au Code du travail, avec les lois anti-sociales Macron (imposée par le 49-3) et Rebsamen. Seuls garants de l'égalité de traitement entre les usager-es, et reconnus par les rapports internationaux comme de formidables amortisseurs des crises économiques et sociales, les services publics sont régulièrement dénigrés et affaiblis. La grande réforme fiscale qui aurait permis une autre distribution des richesses ne voit pas le jour. Ce gouvernement ne s'attaque pas à la fuite des capitaux, ne cherche pas non plus à faire contribuer les grandes fortunes mais, à grand renfort de publicité, accorde démagogiquement quelques diminutions d'impôts.

Dans la Fonction Publique, la règle reste la non augmentation des salaires. Le gouvernement maintient le gel du point d'indice et le ministre de l'économie remet en question le statut des fonctionnaires. La situation des agent-es donc continue de se dégrader.

Dans l'Éducation, les contre réformes s'accroissent avec les nouveaux statuts des personnels, sur les rythmes scolaires dans le 1er degré, sur le collège et en préparation l'évaluation des élèves. Pourtant les résistances sont fortes chez les personnels concernés.

A l'échelle européenne, la France a contribué aux pressions inadmissibles exercées sur la Grèce et au diktat qui lui a été imposé, malgré le référendum dans lequel le peuple grec avait affirmé clairement son refus de l'austérité qui l'écrase. Mais l'eurogroupe sert

les intérêts des détenteurs du capital en tuant dans l'oeuf toute alternative, malgré les effets dévastateurs de l'austérité, notamment sur le système de santé, l'éducation, l'emploi, les services publics. Les organisations syndicales doivent également contribuer à mettre les questions de justice climatique et de justice sociale au coeur des débats qui auront lieu pendant la COP 21.

Sur les questions de société, à part l'égalité devant le mariage, le bilan de ce gouvernement n'est pas meilleur. Les expulsions d'étranger-es, familles, parents d'élèves, lycéen-nes, les démantèlements de camps roms, les expulsions de squats, ont continué.

Ce gouvernement a donc bien une part de responsabilité dans la désespérance sociale, ainsi que dans la banalisation des idées xénophobes, éléments qui nourrissent le vote d'extrême droite.

**Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale !**

**Pour une FSU résolument combative, qui s'en donne les moyens !**

La situation exige une FSU encore plus fédérale avec la participation active de tous ses syndicats, une FSU qui organise les solidarités collectives sur le terrain (unions locales inter catégorielles) et porte des revendications unifiantes dans notre département comme à l'échelon national.

Une FSU qui propose d'autres orientations et initiatives sur les terrains où elle est en responsabilité, qui se donne les moyens de combattre les orientations politiques actuelles, et qui engage largement ses forces militantes dans les intersyndicales et les collectifs, qui propose des AG sur tous les lieux de travail, pour permettre la construction d'un vrai rapport de forces à tous les niveaux.

Une FSU qui, s'adresse notamment à la CGT et à Solidaires pour construire ensemble un véritable pôle porteur d'alternatives.

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE À L'INITIATIVE DE L'ÉÉ 22 !**

### CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Le congrès départemental prépare le congrès fédéral national (qui se tiendra au Mans du 1er au 5 février 2016). Il aura également à se prononcer sur le rapport d'activité départemental, à voter la délégation au Congrès national, à se prononcer sur toute motion ou vœu éventuellement présenté.

**Le congrès départemental de la FSU 22 aura lieu le mercredi 13 janvier 2016 au Lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc.**

Les membres du congrès devront débattre et se prononcer sur les textes préparatoires que chaque syndiqué recevra dans le cahier n°2 (supplément gris à la revue "POUR" à paraître).

Le congrès départemental débatterra des 4 grands thèmes présentés en page 1 du supplément gris à la revue "POUR" que vous avez reçu (ou à télécharger en page d'accueil du site de la FSU : <http://www.fsu.fr/>).

#### Qui peut participer au congrès ?

Tous les syndiqués car, tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et propositions pour l'avenir est indispensable.

Néanmoins, afin de respecter les équilibres dans la fédération, les résultats des votes d'orientation, et en application de ses statuts, seuls les membres mandatés\* peuvent voter.

*\*selon des règles semblables à celles de la composition du CDFD.*



#### Clin d'œil

Photo du stage FSU Bretagne/FSU 22 des 8 et 9 octobre 2015 « Mouvements sociaux, syndicalisme et politique » qui a eu lieu au Lycée Freyssinet à Saint-Brieuc.





## Liste présentée par Unité et Action et des militants sans tendance

Jacob Brigitte - SNES - Callac  
 Chiarelli Stéphane - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Debretagne Olivier - SNES - Tréguier  
 Le Caër Julien - SNEP - Rostrenen  
 Le Guen Claudie - SNASUB - Paimpol  
 Le Masson Claudine - SNU-Pôle Emploi - Saint-Brieuc  
 Charrier-Vozel Marianne - SNESUP - Lannion  
 Henri Weber - SNUACTE - Saint-Brieuc  
 Guyader Sylvie - SNUAS-FP - Lannion  
 Benech Sylvie - SNICS - Saint-Nicolas-du-Pélem  
 Baron Isabelle - SNUep - Saint-Brieuc  
 Duboc Brigitte - SNUITAM - Saint-Brieuc  
 Léost Catherine - SNASUB - Saint-Brieuc  
 Buard Jean - Retraité SNES - La Méaugon  
 Kervoelen Christian- SNES - Lannion  
 L'Hévéder Pascale - SNUipp - Pléneuf-Val-André  
 Deredel Yan-Pier - SNES - Rostrenen  
 Antognozza Florence - SNUipp - Lannion  
 Mariteau Joël - SNES - Saint Brieuc  
 Jeamment Alexandra - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Le Guellec Jean-Luc - Retraité SNES - Pordic  
 Le Page Christine - SNES - Dinan  
 Perrot Amédée - Retraité SNUipp - Saint-Brieuc  
 Flant Catherine - SNES - Lannion  
 Le Drezen Philippe - SNUipp - Trélivan  
 Lecoq Jean-Pierre - Retraité SNES - Lannion  
 Gicquel Marie-Christine - SNES - Ploufragan  
 Desbois Isabelle - SNICS - Saint-Brieuc  
 Walbreck Valérie - SNUACTE - Saint-Brieuc  
 Le Cam Rolland - SNUipp - Rostrenen  
 Potiron Loïc - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Laborie Sylvia - SNES - Plouaret  
 Le Maux Marylène - Retraîtée SNUipp - Ploufragan  
 Aubin Vincent - SNUep - Loudéac  
 Mainguy Nicole - SNES - Tréguier  
 Devrand Sandrine - SNU Pôle Emploi - Saint-Brieuc  
 Chrétien Stéphane - SNES - Pleumeur-Bodou  
 Gouya Maryvonne - SNUACTE - Matignon  
 Tournier Vincent - SNUipp - Lannion  
 Tressos Jean-Marie - SNUipp - Lannion  
 Steun Patrick - SNUipp - Plerneuf  
 Lejean Henri - Retraité SNEP - Guingamp

## Liste « A l'initiative de l'Ecole Emancipée »

Samuel Constant - SNUipp - Collinée  
 Véronique Schersach - SNES - Paimpol  
 Loïc Baleine - SNUipp - Léhon  
 Jeanne Flohic - SNICS - Saint-Brieuc  
 Christophe Lemasson - SNES - Saint-Brieuc  
 Anne-Marie Baleine - SNUipp - Saint-Juvat  
 Jean-Pierre Lamour - SNES - Loudéac  
 Nolwenn Roy - SNES - Paimpol  
 Vincent Gibelin - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Isabelle Lerat St-Blancat - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Olivier Cojean - SNUipp - Saint-Cast-Le-Guildo  
 Hervé Jégou - SNUipp - Plouër-Sur-Rance  
 Didier Ibagne - SNUipp - Trébédan  
 Gilbert Colin - SNUipp - Plérin  
 Patrick Le Dû - SNES - Paimpol  
 Nadine Le Vézouët - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Christian Parcheminal - SNUipp - Saint-Brieuc  
 Serge Fougères - SNES - Plancoët

## Bulletins de vote à découper ↓



Liste présentée  
 par le courant de pensée  
**UNITÉ et ACTION**  
 et par des  
 militants  
**SANS TENDANCE**



Liste à l'initiative  
 du courant de pensée  
**ÉCOLE ÉMANCIPÉE**

## Renouvellement du CDFD de la FSU 22

- **Composition du Conseil délibératif fédéral départemental**
- Le CDFD est élu pour une durée de trois ans. Il est constitué de deux moitiés :
- ⇒ 50% sont des membres désignés par chaque syndicat de la FSU présent dans les Côtes d'Armor selon une règle de représentation proportionnelle au nombre de syndiqués et 1 membre de droit (*tout syndicat est assuré d'une représentation*) : 26 membres.
- ⇒ 50% sont des membres élus par l'ensemble des syndiqués : un total de 26 aussi dont :
  - - 5 membres (5 titulaires et 5 suppléants) seront élus lors des assemblées des 5 sections locales (voir calendrier) auxquelles nous vous invitons à participer nombreux (les 5 sections locales : Dinan, Guingamp, Lannion, Paimpol, St Brieuc)
  - - 21 membres (21 titulaires et 21 suppléants) seront élus sur liste, au titre des courants de pensée, par l'ensemble des syndiqués lors du vote départemental proposé dans ce bulletin (scrutin de liste au plus fort reste).

